

REGLEMENT FINANCIER - ANNÉE 2020-2021

ANNEXE A LA CONVENTION DE SCOLARISATION

CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL		
<u>Munissez-vous de :</u> - votre avis d'impôt sur les revenus 2018 (reçu en 2019) et de - l'attestation annuelle CAF/MSA, indiquant le montant total des prestations familiales perçues en 2019 (pas le quotient familial)	Revenu fiscal de référence (sauf en cas de baisse significative) €
	Montant des prestations familiales perçues €
	TOTAL DES REVENUS €
	Nombre de parts pris en compte sur votre avis d'imposition
	Quotient : Diviser le total des revenus par le nombre de parts €

Joindre IMPERATIVEMENT (sauf catégorie 5) :
une copie de votre avis d'imposition 2019 ainsi que l'attestation annuelle CAF/MSA 2019

Votre enfant est externe

Catégorie	Quotient familial	Contribution des familles COLLEGE
1	de 0 à 5 900 €	450€
2	de 5 901 à 8 900 €	705 €
3	de 8 901 à 12 900 €	980 €
4	de 12 901 à 16 900 €	1 250 €
5	au-delà de 16 901 €	1 530 €

Votre enfant est demi-pensionnaire

Catégorie	Quotient familial	Contribution des familles COLLEGE
1	de 0 à 5 900 €	450€
2	de 5 901 à 8 900 €	705 €
3	de 8 901 à 12 900 €	980 €
4	de 12 901 à 16 900 €	1 250 €
5	au-delà de 16 901 €	1 530 €

+

Par semaine	Demi-pension
2 repas	428 €
3 repas	642 €
4 repas	856 €

Remise Famille nombreuse

Pour les familles de 3 enfants et plus scolarisés à Sainte-Marie, une remise de 10% est appliquée sur la contribution des familles du 3ème enfant et les suivants.

Votre enfant est interne

Catégorie	Quotient familial	Contribution des familles	INTERNAT	Sorties et activités	TOTAL
1	de 0 à 5 900 €	450 €	4 290 €	180 €	4 920 €
2	de 5 901 à 8 900 €	705 €			5 175 €
3	de 8 901 à 12 900 €	980 €	5 200 €		6 360 €
4	de 12 901 à 16 900 €	1 250 €			6 630 €
5	au-delà de 16 901 €	1 530 €	6 350 €		8 060 €

PRESTATIONS ANNEXES

Cantine	Repas occasionnel - recharge 10 repas	67,00 €
	Externat surveillé pour les enfants ayant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et qui apportent leur repas	1,50 € par repas
Etude du soir (de 16h 45 à 18h 45, sauf vendredi 18h 00)	<ul style="list-style-type: none"> • Forfait 2 jours fixes • Forfait 3 ou 4 jours par semaine • Etude occasionnelle 	150 € 300 € 3,50 € / jour
APEL SMB Association des parents d'Elèves	<ul style="list-style-type: none"> • Cotisation APEL (base par famille) y compris l'abonnement à « Famille Education » (sauf si déjà réglée dans un autre établissement – fournir un justificatif) 	23 €
	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de solidarité à l'APEL SMB (au cas où déjà réglé dans un autre établissement) 	4 €
Divers	T-shirt EPS	8,50 €
	Perte Carnet de correspondance / Agenda	5 € puis 10 €
	Perte Carte de self informatique	20 €
Sorties et voyages	Sorties	Environ 50 € / an (Théâtre, Ciné-collège, ...)
	Voyages	Environ de 250 € à 550 € (Angleterre, Espagne, Allemagne, ...)
	Retraites (1 ^{ère} communion, Profession de foi, Confirmation, ...)	Maximum 110 €